

## Statuts de l'IAE Bretagne Sud

### Le conseil d'administration

*Vu le Code de l'éducation, notamment l'article L713-1 ;  
Vu l'arrêté NOR : ESR2413621A du 6 juin 2024 portant création de l'IAE Bretagne Sud ;  
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud, notamment l'article 1-3 ;  
Vu la délibération n°2024-019 du conseil d'administration du 12 mars 2024 portant création de l'IAE Bretagne Sud ;  
Vu l'avis favorable unanime du conseil d'institut de l'IEA Bretagne Sud du 9 décembre 2024 ;*

Par décision du 24 octobre 2024, les statuts provisoires de l'IAE BS ont été adoptés par le conseil d'institut provisoire.

Ils ont été soumis aux membres du conseil d'institut nouvellement élus lors de la séance du 9 décembre 2024 dans les mêmes termes et en tenant compte du cadre juridique de l'UBS en l'adaptant aux besoins organisationnels de l'institut, à savoir :

- un Président de Conseil d'Institut
- un conseil d'institut comme organe délibérant (18 membres dont 16 élus)
- un directeur ou directrice assisté de 2 directeurs ou directrices adjoints
- une assemblée d'institut pour organiser les études et plus globalement préparer les décisions du conseil d'institut
- un bureau composé :
  - du directeur ou de la directrice de l'IAE Bretagne sud ;
  - du ou des directeurs adjoints ;
  - du ou des directeurs de laboratoire ;
  - d'un ou de plusieurs référents ;
  - du directeur ou de la directrice administrative de composante

Peuvent être ajoutés, sur décision du directeur ou de la directrice, des invités selon l'ordre du jour de la réunion.

### Après en avoir délibéré,

Approuve à la majorité des membres en exercice les statuts de l'IAE Bretagne Sud.

### Documents en annexe :

- Projet de statuts révisés

<b>Décompte des votes :</b>	<b>Suffrages exprimés :</b>	27
Membres en exercice : 31	Pour :	27
Membres présents : 15	Contre :	0
Membres représentés : 12	Abstentions :	0

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT  
Par délégation, Michel GENTRIC

Transmission au Recteur, Chancelier des universités et publication sur le site de l'UBS : 20 décembre 2024

